LETTRES MORTUAIRES & D'OBITS
IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — AVIS GRATUIT dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition), et dans le *Petit Journal de Roubaix*.

FAITS DIVERS

On a enterré hier un des officiers de notre armée dont il fut le plus question à certaine heure, le capitaine Maudhuy.

Tous ceux qui ont assisté aux débats du procès Bazaine se rappellent ce magnifique soldat, à la poitrine constellée de décorations, que M. Thiers avait nommé commandant de la prison de la rue de Picardie — où était détenu le maréchal — puis commandant du palais de Trianon.

En 1872, il avait rempli d'importantes fonctions militaires à Satory et il était très aimé des détenus.

Un grand nombre de ses prisonniers d'alors sont devenus depuis des hommes politiques; mais tous avaient oublié l'ancien chef, et ce sont des officiers seuls qui assistaient l'autre matin à son humble enterrement.

On mande de Buda-Pest : « La direction du chemin de fer du midi annonce qu'il y a eu hier matin, au-delà de Gross-Kanizsa une collision entre trois trains.

Le train-poste de Pragerhof s'est rencontré avec un convoi de marchandises, et l'express de Fiume s'est jeté en travers des deux premiers trains. Une femme a été tuée; une autre femme et un inspecteur de train ont été légèrement blessés.

Le chemin de fer du Nord en Espagne est intercepté par les neiges.

TRIBUNAUX

COUR D'APPEL DE LYON

L'ASSASSINAT DU CURÉ DE SAINT-SORLIN UNE FEMME INNOCENTE AU SECRET PENDANT UN MOIS

Un de nos correspondants de la région lyonnaise adresse à un journal de Paris, le récit d'une affaire scandaleuse qui montre en quel respect certains magistrats tiennent la liberté individuelle et la considération des personnes.

Le dernier mot de cet étrange procès n'est probablement pas dit. Voici les faits :

Dans la nuit du 23 au 24 octobre dernier, l'abbé Berger, curé de Saint-Sorlin, petite paroisse près d'Ambérieu, dans l'Ain, était arraché de son lit par un assassin qui le frappait de onze coups de hache.

Les appels déchirants du blessé éveillèrent les voisins, qui accoururent au presbytère et trouvèrent l'abbé Berger baignant dans son sang.

L'assassin avait eu le temps de fuir.

Le crime avait été commis avec une rare audace. Le malfaiteur avait apporté une échelle pour escalader le mur de la cour, il avait fracturé une fenêtre du rez-de-chaussée et pénétré jusqu'à la chambre à coucher du prêtre.

Si cette tentative d'assassinat avait eu pour victime un simple particulier, tout le monde aurait pensé qu'elle était l'œuvre d'un bandit et qu'elle avait eu le vol pour mobile.

Mais comme il s'agissait d'un curé, les libres penseurs et les plaisantins du pays insinuèrent « qu'il fallait chercher la femme. »

Le Parquet, aidé du juge de Bellay qui faisait alors le service de l'instruction, M. du Vachat, sur la personnalité duquel je reviendrai tout à l'heure, se lança sur la piste d'une certaine Mme X... signalée par les ennemis de M. Berger, comme la maîtresse du vieux prêtre. Le pauvre curé a 64 ans.

Mais, après des recherches minutieuses, et des perquisitions opérées jusque dans les papiers de l'abbé Berger, le Parquet se cassa le nez, et, au moment où le procureur partait pour arrêter la coupable, il apprit que Mme X... était morte depuis quatre ans !

C'eût été un éclat de rire général si le ridicule de l'enquête n'avait pas eu pour premier résultat de donner à l'assassin le temps de se mettre à l'abri, et s'il n'était particulièrement attristant de voir une instruction plus préoccupée de découvrir une infamie dans la conduite de la victime que de faire arrêter le malfaiteur.

Mais l'odieux et le grotesque ne devaient pas s'arrêter là. La mort de Mme X... bien et dûment constatée, les radicaux de la région n'en persistèrent pas moins à déclarer que l'assassin du curé ne pouvait être qu'une femme !

Une difficulté majeure se présentait : le curé, quand on l'avait ramassé sanglant au pied de son lit, tenait entre ses doigts crispés des poils de barbe arrachés à son agresseur.

Les médecins légistes, après avoir examiné les poils en question, ayant affirmé qu'ils présentaient tous les caractères de la barbe et n'avaient pu être arrachés que du visage, il s'ensuivait que la femme, auteur présumé du crime, devait nécessairement être une femme à barbe.

Les magistrats ne s'embarrassèrent pas pour si peu : ils arrêtèrent une femme à barbe !

C'était une dame Delafontaine, marchande de draps à Ambérieu, localité où l'abbé Berger avait été vicaire, il y a de cela bien longtemps.

Mme Delafontaine, qui a aujourd'hui 56 ans, et dont la réputation est irréprochable, fait de fréquentes tournées dans la campagne pour débiter sa marchandise. Quand elle passait par Saint-Sorlin, elle s'arrêtait quelques fois au presbytère et offrait son drap au curé, avec lequel son mari et elle étaient restés en bon termes.

Or, Mme Delafontaine a le menton orné d'un collier assez fourni de poils longs et fins, comme il arrive aux dames qui ignorent ou qui dédaignent les secrets de l'art épilatoire prônés si élégamment à la quatrième page des journaux. Plus de doute, c'était la coupable !

Cette malheureuse femme fut appelée dans le cabinet du juge d'instruction de Belley. Ce magistrat commença par lui faire couper une partie des poils follets qui lui estompaient le menton et les serra précieusement dans une petite boite, pour être comparés avec les bribes de barbe retrouvés dans la main du curé. Puis le juge d'instruction lui posa l'éternelle interrogation.

— Que faisiez-vous dans la nuit du 23 au 24 octobre 1884 ?

— Monsieur, répondit la prévenue, j'étais chez moi, à Ambérieu. Mon mari, mes enfants et moi, nous nous sommes couchés vers onze heures.

— Qui vous a vue ?

— Mais, Monsieur, je n'ai pas l'habitude d'inviter tout le village à me voir mettre au lit.

— A quelle heure vous êtes vous levée ?

— A cinq heures du matin, pour aller acheter des marchandises à Lyon.

La véracité de cette dernière allégation était incontestable : on avait vu la prévenue monter en wagon et partir pour Lyon.

Or, le crime du presbytère de Saint-Sorlin avait été commis à 2 heures du matin, heure exacte, établie surabondamment par l'intervoisin des voisins du curé. D'Ambérieu à Saint-Sorlin, il y a 28 kilomètres, aller et retour.

Il fallait donc admettre que, de onze heures de la nuit à cinq heures du matin, Mme Delafontaine avait fait ces 28 kilomètres à pied une échelle sur l'épaule, sans être rencontrée par personne, pour venir assassiner le curé et se trouver à cinq heures du matin de retour chez elle, prête à prendre le train pour Lyon. Et il est constaté, de plus, que la bonne dame, qui n'a plus du tout la sveltesse de la vingtième année, est essoufflée à la moindre fatigue et dans l'impossibilité de fournir une marche un peu longue.

Malgré toutes ces impossibilités matérielles, Mme Delafontaine n'en fut pas moins arrêtée et mise au secret. Elle resta en prison pendant un mois. On l'interrogea chaque jour, et on ne craignit pas de questionner ses enfants sur la vie privée de leur mère !

— Vous aviez plus de barbe que vous n'en avez aujourd'hui, lui répétait M. du Vachat. Vous vous êtes coupé des poils follets, ou l'on vous en a arraché !...

— Mais, je vous assure, Monsieur, que je n'ai jamais eu d'autres poils au menton que ceux que vous avez fait raser l'autre jour...

Là-dessus, la pauvre femme est soumise à l'examen de deux médecins experts, qui lui regardent le menton à la loupe et à l'aide de miroirs grossissants. Les journaux locaux parlent également de « visites aussi odieuses qu'inutiles »...

Cependant l'abbé Berger, mal guéri encore de ses blessures, proteste dans les termes les plus indignés de l'innocence de madame Delafontaine.

Mais, vainement atteste-t-il que son assassin est un homme. « Il avait de la barbe, écrit-il, et quand il m'a étranglé, j'ai senti deux grosses mains. »

L'instruction lui répond qu'il a été assassiné par une femme, que cette femme est bien Mme Delafontaine ; que, s'autorisant de relations intimes que ni l'âge, ni l'éloignement n'avaient fait cesser elle est venue une nuit lui demander un prêt d'argent et que, sur son refus, elle l'a assomé avec un chandelier.

— Un chandelier, bonté divine ! s'écrie le pauvre curé stupéfait, mais j'ai reçu onze coups de hache, constatés par les médecins du Parquet !

— C'est très bien, répond le juge d'instruction. Mme Delafontaine restera au secret tant que le curé de St-Sorlin n'avouera pas ! Et il refuse à son avocat, Me Paul Tendret, il refuse à son mari et à ses enfants en larmes de leur laisser voir la prisonnière.

Mais il est temps d'esquisser en quelques traits la silhouette de cet étonnant magistrat.

M. du Vachat, au dire de tous ceux qui l'approchent, est au moins un original. Il croit aux esprits et il a eu toute sa vie des démêlés avec la Cour de Rome, où il possède, paraît-il, un dossier volumineux. Fervent disciple d'Allan-Kardec il s'est enthousiasmé pour une sorte de prophète nommé Lazzaretti, dont un journaliste parisien a raconté l'histoire, et il croit fermement que cet aventurier a reçu une mission divine. M. du Vachat a même consacré un travail à ce fumiste, qu'il a particulièrement connu en Italie :

« Le nouveau David, écrit-il en parlant de Lazzaretti, a reçu il y a douze ans de l'archange saint Michel une marque visible qu'il conservera jusqu'à la mort (un *S* et un *C* marqués sur le front et séparés par une barre horizontale: *S — C*). Depuis douze ans, le Seigneur n'a cessé de l'éprouver durement pour le préparer à la haute mission qui lui est réservée.

... Cet homme, ignoré encore, méconnu jusqu'à ce jour, est, croyons-nous, l'élu de Dieu, pour rétablir, le trône de France. C'est avec lui que nous recommencerons l'œuvre des anciens jours. *Gesta Dei!*...

Le conseil de Mme Delafontaine s'inquiéta extrêmement de voir une poursuite criminelle aussi fantastique entre les mains d'un pareil illuminé. M. du Vachat pouvait parfaitement s'être convaincu de la culpabilité de la prévenue après avoir consulté les tables tournantes !

Me Paul Tendret découvrit alors un vice de procédure : M. du Vachat n'est point le juge d'instruction de Belley ; il remplace le véritable juge, empêché, mais il n'a pas même été délégué régulièrement dans ses fonctions temporaires.

L'honorable avocat de Mme Delafontaine songea alors à se pourvoir devant la Cour de Lyon, pour demander l'annulation d'une instruction dirigée et d'une arrestation ordonnée par un magistrat incompétent. M. Delafontaine, le mari, se rendit au greffe et signa le pourvoi, en vertu de son droit marital.

Que fit alors M. du Vachat ? Il ordonna d'amener la prisonnière dans son cabinet :

— Votre mari, lui dit-il, prétend que ne ne suis pas compétent. Voulez-vous changer de juge ?

Que pouvait répondre une malheureuse femme sans instruction et sans aucune notion de toutes les chicanes judiciaires ? Ce que répondit Mme Delafontaine :

— Monsieur, je suis innocente. Quel que soit le juge, la vérité se fera jour !

Là-dessus on lui fait signer qu'elle se désintéresse de la question d'incompétence soulevée par son mari et... quelques jours plus tard, la Cour de Lyon, Chambre des mises en accusation, rejetait le déclinatoire du mari en se fondant sur l'acquiescement de la femme à la procédure suivie. Le tour était joué !

Quelques jours plus tard aussi, M. du Vachat se décidait à signer une ordonnance de non-lieu et à rendre à la liberté la pauvre femme, contre laquelle il n'avait pu découvrir l'ombre d'une preuve.

Voilà où en est cette fantastique affaire. Après avoir déshonoré une femme, l'avoir séparée des siens et tenue au secret pendant un mois, on lui tire la révérence : « Désolé, chère madame, il y a erreur ! » Et la victime n'a pas même la ressource de prendre à partie le magistrat, puisque la Cour de Lyon a déclaré la procédure régulière.

Nous en sommes là, quant à la sécurité individuelle, après quinze ans et demi de République. La question que ce procès met en lumière a un caractère général. C'est pourquoi il était utile d'en saisir la presse, qui, seule peut, d'ailleurs, donner à Mme Delafontaine une réparation que la justice lui refuse.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Chez le ministre du commerce

M. Edouard Lockroy, ministre du commerce et de l'industrie, a reçu hier la visite de plusieurs chambres syndicales et de délégations importantes parmi lesquelles une délégation de métallurgistes du Nord et de l'Est de la France ayant à leur tête leurs députés et leurs sénateurs.

La question des Ecrehous

La question des Ecrehous continue à occuper la presse. M. de Freycinet se préoccupé, lui aussi, très vivement de la question et n'entend pas la traiter avec le même laisser-aller que son prédécesseur, M. Ferry.

Des négociations, paraît-il, vont être engagées avec l'Angleterre ; une commission de jurisconsultes va être saisie. C'est pour ne pas troubler ces importantes négociations et faciliter l'œuvre de réparation et de revendication qu'il s'agit d'entreprendre que, sur le désir exprimé par M. de Freycinet, les députés de la Manche n'ont pas déjà porte le débat à la tribune.

Un démenti

Notre correspondant particulier de Reims nous écrit qu'il est inexact que Mgr l'archevêque Langénieux ait été mandé à Paris par M. Goblet, ministre des cultes.

L'élection de l'Ille-et-Vilaine

Le comité conservateur du département d'Ille-et-Vilaine vient de décider qu'il n'y avait pas lieu de prendre part à la lutte électorale pour l'élection législative du 10 février, en remplacement de M. de Lariboisière, démissionnaire. M. le Hérissé candidat républicain, n'aura donc pas de concurrent.

Le Journal la « Justice »

La dissolution de la société anonyme du journal la *Justice* a été prononcée et M. Clémenceau en a été nommé liquidateur.

Le projet d'exposition à Berlin

Berlin, 28 janvier.—Les représentants de l'industrie du fer et de l'acier, réunis à Berlin en assemblée générale, ont voté à l'unanimité une résolution hostile à tout projet d'organiser, en 1889, une exposition internationale à Berlin.

L'Allemagne et le Vatican

Rome, 28 janvier. — Le *Moniteur de Rome* affirme qu'il n'est nullement question d'établir une nonciature à Berlin.

Un train enseveli

Rome, 28 janvier. — Un éboulement considérable a eu lieu la nuit dernière, dans les Apennins, aux environs de Bologne. Un train a été enseveli en parti et il y a eu un mort et trois blessés.

DERNIÈRE HEURE

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Fin de la grève de Decazeville

Londres, 28 janvier. — L'ordre est rétabli à Decazeville. Le travail a repris dans tout le bassin. Presque tous les ouvriers sont rentrés. Un seul des agresseurs de M. Watrin est désigné au parquet : Ce serait un repris de justice.

Rodez, 28 janvier. — Les troupes dont l'envoi avait été ordonné de Rodez et d'Albi ne sont pas venues sur les lieux.

L'accord entre la compagnie et les mineurs est fait sur les bases suivantes: Les mineurs abandonnent leurs prétentions concernant la réduction de la journée à 8 heures et l'élévation du salaire à 5 francs ; mais il a été arrêté que le prix convenu à l'ouverture d'un filon ne pourrait subir aucune modification en cours de travail, quelque soit le bénéfice réalisé par les ouvriers pendant l'exploitation des chantiers.

Les pouvoirs au Tonkin

Paris, 28 janvier. — Un télégramme du général Boulanger adressé au général Warnet supprime les pouvoirs militaires extraordinaires et lui confère les pouvoirs et politiques et diplomatiques entiers jusqu'à l'arrivée de M. Paul Bert.

Une dépêche de Saïgon, 10 heures du matin, dit que le capitaine prussien Vandusnach, a quitté Hang-Kong cherchant à rejoindre la bande Thuyet dans les environs de Tourane.

La paix avec la Chine

Paris, 28 janvier. — La commission de délimitation s'est arrêtée à Lang-Son. Les lenteurs de la Chine paraissent un contre-coup des événements survenus en France.

La crise ministérielle en Angleterre

Londres, 28 janvier. — Lord Salisbury ira dans la matinée à Osbonne.

Le nouveau cabinet Gladstone comprendra la plupart des membres de l'ancien cabinet libéral, notamment lord Granville. Le *Standard* croit même que les lords Hardington et Gosschel accepteront d'y coopérer parce que M. Gladstone limiterait l'application du programme irlandais.

Lord Chamberlain deviendrait secrétaire en chef de l'Irlande.

L'agitation de la Grèce.

Londres, 28 janvier — Malgré le démenti de la Grèce, une dépêche du *Times* à Vienne maintient que la Grèce a eu l'intention de délivrer des lettres de marque et qu'elle a contremandé l'ordre qu'elle avait donné d'acheter à Hambourg le vapeur *Hamonia* dont le prix était de 1500 mille marcks.

D'après le *Times* qui reçoit cet avis de Constantinople une escarmouche turco-grecque a eu lieu près de Glascowa.

Athènes, 28 janvier. — Un revirement subit est survenu hier dans le cabinet grec. Le ministère est disposé à déférer à la volonté de l'Europe.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Séance du jeudi 28 janvier 1886

Présidence de M. FLOQUET

La séance est ouverte à 3 heures.

M. le président fait l'éloge funèbre de M. Bannerot, député de l'Yonne, qui vient de mourir.

M. le général Boulanger, ministre de la guerre, questionné sur la suspension du travail dans la manufacture d'équipements militaires de Bourges dit que le marché est résilié par suite du décès de l'entrepreneur.

Une nouvelle adjudication aura lieu le 1er mars. Les travaux reprendront le 1er juin.

L'administration est impuissante à abréger ces délais.

M. Sevaistre questionne MM. Baïhaut et Demôle sur les retards apportés à l'enquête judiciaire lors de l'assassinat de M. Barrême.

M. Demôle répond qu'une commission a été nommée pour étudier les moyens d'assurer la sécurité des voyageurs ; il constate la négligence du secrétariat du commissaire de surveillance de la gare St-Lazare.

L'administration arrivera à se justifier. Le parquet de Versailles a été avisé trop tard.

M. Bernard, au nom du ministre de l'intérieur, dit que l'assassinat fut commis hors de la juridiction de la préfecture de police qui n'est pas une cause.

La séance continue.

SÉNAT

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Séance du 28 janvier 1886.

Présidence de M. LE ROYER.

La discussion sur l'enseignement primaire est ouverte.

M. Le Prouvost de Launay critique le projet au point de vue financier et demande le renvoi à une commion des finances.

M. Buflet appuie cette proposition.

M. Férouillat répond que le projet ne crée aucune charge nouvelle et demande la discussion immédiate.

M. Goblet dit que la loi attend depuis longtemps et que la discussion est nécessaire.

M. Lacombe (de l'Aveyron) pose une question à M. Goblet, au sujet des troubles de Decazeville et des excitations de certains journaux. Il cite l'article du *Cri du Peuple* parlant de prison géologique et des capitalistes.

M. Goblet répond qu'il accepte la question immédiate sans même prevenir ses collègues du cabinet parce qu'il croit que cette question est destinée à rassurer le public. Il donne au Sénat le soin d'apprécier les articles de journaux, mais il assure que les dernières dépêches de Decazeville sont rassurantes.

Il affirme que le gouvernement a décidé de faire respecter la liberté du travail.

La séance continue.

EN COUR D'ASSISES

M. le président. — Enfin il vous est impossible de dire où vous étiez au moment du crime, et de faire reconnaître l'alibi que vous invoquez.

L'accusé. — Monsieur le président, à l'heure où l'assassinat se commettait, je faisais, comme chaque matin, ma toilette, en me servant du **Savon des Princes du Congo...**

M. le président. — De la maison **VAISSIER Frères ?...**

L'accusé. — Oui, Monsieur le Président.

M. le président. — Ceux qui se servent des produits de cette maison sont blancs comme neige; gendarmes, mettez l'accusé en liberté. 12029

Fives-Lille, Nord, le 16 juin 1885. Je vous autorise à publier que ma femme, atteinte depuis trois ans de vomissements et maux de cœur, a été guérie rapidement par l'usage de vos Pilules suisses (Fr. 1,50). Jules Duthoit, 22, rue de Rivoli; à M. Hertzog, pharmacien, 28, rue de Grammont, à Paris. 12144d

Reconnaissance d'un capitaine.
— « Monsieur, atteint d'une vieille bronchite qui » reparaissait chaque hiver, je me trouve guéri » après l'emploi des Dragées Russes, sans contre- » dit supérieures à tous les autres remèdes. Dire » que les médecins m'avaient écorché tout vif en » entourant ma poitrine de vésicatoires successifs; » je n'aurais pas ainsi souffert si j'eusse connu plus » tot les Dragées Russes. » A. BRUN, capitaine au long-cours, à Mascara (*extra muros*) province d'Oran (Algérie).
Mascara, 20 novembre 1885. 12150

Grand Théâtre de Roubaix (Hippodrome). — Bureaux à 7 heures 0/0 ; Rideau à 8 heures 0/0. — Jeudi 28 janvier, représentation extraordinaire par la troupe du Grand Théâtre de Gand, avec le concours de M. Vanloo, ténor du théâtre de la Monnaie, de Bruxelles : LA JUIVE, grand-opéra en cinq actes, paroles de Scribe, musique d'Halévy.
Entrées de faveur généralement suspendues.
Prix des Places : Loges et Baignoires, 5 fr.; Fauteuils d'orchestre, 4 fr.; pourtour, 2 fr.50; 1re galeries de face numérotées, 1 fr.75; 1re galeries de côté, 1 fr.25; 2me galeries, 60 cent.
BUREAU DE LOCATION des places numérotées chez M. Jubé, rue de la Gare, ouvert de 9 heures du matin à 4 heures du soir. — Location des autres places au bureau du gérant, rue des Longues-Haies, Hippodrome.
Le spectacle sera terminé à 11 heures 1/2.

COMMERCE

ENCHÈRES DE LAINES DE LONDRES

Nous avons reçu hier soir la dépêche suivante :

Londres, 27 janvier 1886. 6 h. 56 soir. 12,000 balles de laine ont été mises en vente. 800 b. ont été retirées. Roubaix, Tourcoing, Fourmies en ont acheté 1,600 b., Reims 1300 b., l'Allemagne 2,000 b. Les prix des laines de fabrique sont très fermes.

Nos correspondants particuliers nous transmettent ces avis complémentaires :

Londres, 27 janvier.

Le catalogue énorme d'aujourd'hui était intéressant surtout parce qu'il contenait en Port-Philippe des spécimens, des marques extra comme les Ercildoun, Mt-Bute, Tandara, etc., qui n'avaient point encore fait leur apparition cette année: elles sont à peu de choses près ce qu'elles étaient l'année dernière: les Mt-Bute néanmoins semblent dégénérer rapidement depuis un an ou deux. Les Port-Philippe ordinaires ont décidément moins de rendement et de nature qu'en 1885.

En Sydney un choix très grand de laines de toutes qualités en Scoured et en suint convenant surtout en négoce. De cette provenance (Sydney et Queensland) l'infériorité de la tonte actuelle sur la précédente s'affirme chaque jour davantage : aujourd'hui on le pouvait surtout constater sur des marques commes les Wooyeo, Condobolin T C D Y Panjee etc, l'année dernière encore remarquables pour leur propreté, douceur, et légèreté surtout. Aujourd'hui c'est de la laine lourde courte et criblée de pailles.

Les lots de tête Ercildoune et des Mt-Bute ont été achetés par un fabricant de Mulhouse à des prix fort élevés et tout à fait fantaisistes. — La fabrique française n'a pu prendre qu'une infime partie de ces laines fines; elle a été plus heureuse sur les laines moyennes. Le négoce, Roubaix-Tourcoing continue, aux prix établis, ses achats de pièces plus ou moins défectueuses.

ANVERS, 27 janvier.
On a vendu 236 balles La Plata suint.

MARSEILLE, 26 janvier.
Marché très calme. On a vendu 46 balles pelade Mazagan, à fr. 180.

GÊNES, 25 janvier.
Marché très calme, prix faibles avec tendance à la baisse.

COTONS

Télégrammes communiqués par M. Bulteau-Grymonprez.

LE HAVRE, 28 janvier.
Ventes : 500 balles. Marché inchangé.

LIVERPOOL, 28 janvier.
Ventes : 8,000 balles. Marché soutenu.

NEW-YORK, 27 janvier.
Middling Upland, 9 3/16. Ventes 22,000 balles. Inchangés.

LE HAVRE, jeudi 28 janvier.
(Dépêche spéciale)

	27 janv. 11 h.	27 janv. 4 h.	28 janv. 11 h.		27 janv. 11 h.	27 janv. 4 h.	28 jan. 11 h.
Janv.	58 ..	58 ..	58 ..	Juill.	60 1/2	60 1/4	58 5/8
Fév.	58 ..	57 7/8	58 ..	Aout.	61 ..	60 3/4	60 5/8
Mars	58 1/2	58 1/4	58 7/8	Sept.	61 1/2	61 1/4	61 7/8
Avril.	59 ..	58 3/4	58 1/8	Octob.	61 3/4	61 1/2	61 1/2
Mai	59 1/2	59 1/8	59 5/8	Nov.	..	..	..
Juin	60 ..	59 3/4	59 1/8	Déc.	..	..	..

Par cable de M. SIEGFRIED GRUNER, président du Cotton-Exchange.

NEW-YORK, mercredi 27 janvier (Clôt.)
Ventes : 130,000 balles. Marché ferme.
Recettes 22,000 balles, contre 10,000 en 1885, et 22,000 en 1884.
Total de la semaine : 91,000 balles, contre 44,000 en 1884 et 76,000 en 1884.

Janvier	9 10	Mai	9 43	Septembre	9 50
Février	9 11	Juin	9 53	Octobre	9 34
Mars	9 21	Juillet	9 63	Novembre	..
Avril	9 32	Août	9 72	Décembre	..

LE HAVRE, 27 janvier.
Midi. — La dépêche des Etats-Unis relatait une baisse de 1 1/16 à Galveston.

Les futurs étaient en avance de 2 à 4 points à New-York et sur 3 mois de 1 à 4 points à New-Orléans.

En clôture, hier soir, à Liverpool, avance de 1/64 sur les futurs.

Le bulletin des ventes, arrêté à midi, comporte 129 balles dont 67 b. Amérique et 62 b. à livrer.

4 heures. — A Liverpool ventes 10,000 balles.

A New-York, à l'ouverture, marché calme. Hausse 2 et 3 points.

Sur place la demande, restée inanimée dans la matinée, s'est peu améliorée dans l'après-midi, et les prix sont demeurés dans la situation acquise.

En livrable, nous avons noté des Texas good ordinary à fr. 58.

Le bulletin des ventes, arrêté à 4 h., comporte 202 b. dont 82 b. Amérique, 58 b. de l'Inde et 62 à livrer.

LIVERPOOL, 27 janvier.
10 heures 50. — Ventes 8,000 balles. Marché calme et facile.

Futurs, baisse 1/64 den., languissants.

12 heures 25. — Ventes 10,000 b., Bonnes affaires à prix sans changement.

Importations nulles.

Futurs, vendeurs à la hausse.

Tenders new-dockets, 600 b. ; old-dockets, 200 balles.

2 heures 31 Ventes 10,000 b., dont 9,000 pour la consommation. Amérique, bonnes affaires à prix sans changement.

— Surates, languissants et prix généralement en faveur des acheteurs. — Broach, 4 9/16 den.

Futurs soutenus.

SOIES

LYON, 26 janvier.

De même que naguère encore chaque semaine ajoutait au découragement et déprimait davantage les prix, au point que toute affaire ne pouvait être traitée qu'avec une différence sur les cours précédents : de même, aujourd'hui, la confiance s'affermit et, à toute vente nouvelle, les détenteurs exigent une hausse sur les derniers prix pratiqués. Jusqu'à présent le marché était alimenté surtout par les demandes de la fabrique et du moulinage ; mais, dans ces derniers jours, plusieurs groupes de spéculateurs, opérant de préférence sur les provenance asiatiques, ont jeté leur épée dans la balance et ont accéléré la progression des cours. L'intervention de cet élément nouveau qui va laisser quelque chose d'artificiel aux nouveaux prix et aura pour conséquence inévitable de faire payer les cocons très chers à la prochaine récolte, ne laisse pas que d'être inquiétante à plus d'un égard ; il est à craindre que, dans un avenir prochain, notre industrie ait plus à la regretter qu'à s'en féliciter.

La plus-value enregistrée par les dernières ventes de la semaine sur les provenances européennes peut être évaluée de 1.58 à 2 fr., sans atteindre cependant encore la parité des cocons secs qui, sur tous les marchés de France et d'Italie, gardent les devants.

En ce qui concerne les asiatiques on n'évalue pas à moins de 1,500 à 1,600 balles les achats faits pendant le dernier mouvement par la spéculation, ou par la consommation, et le cours de 41 fr. par tsatlées belles 4e a été consacré par plusieurs affaires. On a même fait hier 42 fr. (franco Milan) pour Red Pagoda 2, Buffals 2. Les derniers prix faits sont :

Chiks n. 1, Gold Lion n. 1, fr. 41 ; Gold Nion n. 2, 40 ; Kold Kilin, 38 50, Pac hoc, 38 ; Bird Chunling, 37 Gold Kilin 35 ; Kahing vert. n. 3, 32 ; Skeins n. 2 30 50.

Les Japon et les Canton filatures sont, de leur côté l'objet de demandes suivies à des prix progressant tels que ;

39 fr. pour filatures Japon 1er ordre 10 1/2 ; 55 fr. pour dito 1er ordre 12 1/4 ; 49 fr. pour grappes n. 1; 45 fr. pour grappes n. 2 1/2 ; 50 fr. pour Kakedah n. 2 ; 49 fr. 50 pour Canton filatures 1er ordre.

Les ouvrées asiatiques ont encore donné lieu à de nombreux contrats à livrer jusqu'en avril, ce qui indique soit des besoins prévus, soit une grande confiance dans l'avenir des cours.

On a fait : organsins Chine t. c. 36/42 40/45 1er ordre, fr. 54: trame Chine 1er ordre, 40/45 45/50, fr. 53 à 54: dito 2e ordre, 40/45 fr. 50 à 51; dito non t. c. 45/50 1er ordre, fr. 47 à 48.

Dans les cévennes, les filateurs ont beaucoup vendu et la hausse ne pourra porter désormais que sur des quantités très faibles. Pour cette raison et par suite des grands prix des cocons secs, la filature est peut-être celle de nos industries qui, en Italie, comme en France, auront le moins bénéficié du relèvement imprévu des cours de la soie.

Dans la Drôme et le Vaucluse on a payé de 14 jusqu'à 15 fr. premier coût, les bons cocons.

A Milan et à Turin les producteurs demandent une nouvelle hausse à toute nouvelle vente et ces prétentions toujours croissantes, bien qu'elles soient justifiées par la cherté des cocons secs, font obstacle aux affaires. A Milan, les cocons jaunes sont tenus de 13 à 13 25 rendement, les cocons verts de 12 50 à 13 liv., les cocons blancs de 13 25 à 13 50.

Le marché de Londres a été très animé dans ces derniers jours et les cours ont fait de nombreux progrès tant pour les Japon que pour les Chine. On a payé en dernier lieu : Buffalo, 2 11/16 ; Bleue éléphant 11/3 ; Gold Kiling 12/3 ; Almond flower n° 1 12; Japon Chichibu 2 1/4-2 1/2 15/9 ; Sinchew 2 1/2 15 sh.

TISSUS ET FILÉS

MANCHESTER, 26 janvier.
Les filés convenables pour l'exportation sont très peu recherchés et les cotations faiblement soutenues. En filés propres à la consommation les fabricants opèrent avec beaucoup de réserve et les cours de vendredi ne sont plus obtenables aujourd'hui. Les tissus sont généralement fermement tenus, mais ne donnent lieu qu'à peu d'affaires ; les producteurs, toutefois, ne pressent pas à la vente et la plupart d'entr'eux refusent de vendre, à moins de n'obtenir de pleins prix.

MULHOUSE, 21 janvier.
TISSUS DE COTON. — La demande pour l'étranger a, de nouveau, été un peu plus active, et, sur place, il règne, également, plus d'activité dans les affaires. Plusieurs ventes, même sur la livraison éloignée, ont été effectuées. Prix plus fermes.

FILÉS DE COTON. — Avec quelques affaires, mais prix en nouvelle baisse.

Chaîne pur Louisiane, fr. 2.17 1/2 à 2.22 1/2 : dito 31, fr. 2.35 à 2.40 ; trame, 37 fr. 2.22 1/2 à 2.30 ; dito 41, fr. 2.42 1/2 à 2.50 par kil., franco, Mulhouse 2 0/0 à 30 jours.

CÉRÉALES & FARINES

PARIS, jeudi 28 janvier.
(Dépêche spéciale)

FARINES. — 12 marques. — Tendance calme.

	27 jan.	28 jan.		27 jan.	28 jan.
Disponible	53 75	54 ..	Mars-Avril.	48 50	48 60
Février	48 50	48 60	4 de mars.	48 60	48 60

Marque Corbeil .... 50 ..
Circulation : 2,800

BLÉS. — Tendance calme.

	27 jan.	28 jan.		27 jan.	28 jan.
Disponible	21 90	21 90	Mars-Avril.	22 10	22 10
Février	21 88	21 80	4 de mars.	22 40	22 30

SEIGLES. — Tendance calme.

	27 jan.	28 jan.		27 jan.	28 jan.
Disponible	14 ..	14 ..	Mars-Avril.	14 50	14 55
Février	14 ..	14 25	4 de mars.	14 75	14 75

Par cable de MM. SIEGFRIED GRUNER et Ce, représentés à Roubaix par M. JULES CAUET.

NEW-YORK, mercredi 26 janvier (Clôt.)

Maïs

NEW-YORK				CHICAGO			
Jan	50 ..	Juill	..	Janv.	36 1/2	Juil.	..
Fév	49 1/2	Août	..	Fév	36 1/2	Août	..
Mars	49 ..	Sept	..	Mars	36 3/4	Sept	..
Avril	..	Octob.	..	Avril	..	Octob.	..
Mai	48 1/2	Nov	..	Mai	40 1/4	Nov	..
Juin	..	Déc	..	Juin	..	Déc	..

Froment

Janv.	91 1/4	Juil.	97 1/4	Janv.	..	Juil.	..
Févr.	91 1/4	Août.	97 3/4	Fév.	81 1/2	Août.	..
Mars.	92 1/2	Sept.	..	Mars.	82 ..	Sept.	..
Avril.	94 ..	Octo.	..	Avril.	82 3/4	Octo.	..
Mai	95 1/2	Nov.	..	Mai	87 1/4	Nov.	..
Juin	96 1/2	Déc.	..	Juin	..	Déc.	..

HUILES, GRAINES ET TOURTEAUX

LILLE, jeudi 28 janvier.

	HUILES l'hectolitre Cours du jr	C. préc.	GRAINES l'hectolitre.		TOURT. les 100 kil.	
Colza	..	53 ..	16 ..	18 ..	15 ..	16 25
Huile épur.	..	59 ..	..	..	..	..
Œillette b. g.	..	..	25 ..	26 ..	14 ..	..
Lin du pays	..	62 ..	21 ..	22 ..	26 ..	26 50
Lin étrang.	..	47 50	18 ..	20 ..	22 ..	24 50
Chanvre	..	..	15 ..	..	14 ..	..
Cameline	..	..	14 ..	16 ..	14 ..	15 ..

Huile épurée pour quinquet, 59 .. à .. .. fr. l'hect.

PARIS, jeudi 28 janvier.
(Dépêche spéciale)

HUILE DE COLZA. Calme. — HUILE DE LIN. Calme.

	27 janv.	28 janv.		27 janv.	28 janv.
Courant	55 ..	55 ..	Courant	52 ..	51 75
Février	55 25	55 50	Février	51 75	51 75
4 de mars.	56 50	56 75	4 de mars.	51 25	51 ..
4 de mai	57 50	57 75	4 de mai	51 25	51 ..

SUCRES

LILLE, jeudi 28 janvier.

	Cote officielle — Cours du jour	Off.	Dem.	Cours précéd.
Suc. n° 3 (88 deg.)	34 25	..	..	34 25
— bl. typ. n° 3	..	..	..	50 ..
— pain 6 k. n° 1	105 50	..	..	106 ..
Betteraves disp.	..	45 50	45 25	45 ..
Mélasse	..	..	..	45 ..
3/6 fin disponib.	..	..	..	..

PARIS, jeudi 28 janvier.
(Dépêche spéciale)

SUCRE INDIGÈNE. — Tendance soutenue.

	27 janvier	28 janvier	C. de clôture
88° disponible	35 25 35 50	35 25 35 50	35 25 35 50

SUCRES BLANCS. — Tendance calme.

	27 janvier	28 janvier	C. de clôture
Courant	42 30	42 30	42 30
Février	42 50	42 30	42 30
4 de mars	43 25	43 ..	43 ..
4 de mai	43 60	43 60	43 60
Raffinés	102 .. 103 ..	101 .. 102 ..	101 .. 102 ..

ANVERS, jeudi 28 janvier.
(Dépêche spéciale)
(En entrepôt). — Calme.

	27 janvier	28 janvier
85 degrés n° 12/20 disp.	..	34 ..
— — Février	..	34 ..
— —	..	..

ALCOOLS

PARIS, jeudi 28 janvier.
(Dépêche spéciale)

SPIRITUEUX. — Tendance soutenue.

	27 janvier	28 janvier	C. de clôture
Courant	47 25	47 25	47 25
Février	48 ..	48 ..	48 ..
Mars-Avril.	48 75	48 25	48 75
4 de mai	49 25	49 25	49 25

CAFÉS

LE HAVRE, jeudi 28 janvier.
(Dépêche spéciale)

	27 jan 11 h.	27 jan 4 h.	28 jan 11 h.		27 jan 11 h.	27 jan 4 h.	28 jan 11 h.
Janvier	45 3/4	45 3/4	45 3/4	Juillet	47 ..	47 ..	46 3/4
Févr.	45 3/4	45 3/4	45 1/2	Août	47 1/4	47 1/4	47 ..
Mars	46 ..	46 ..	45 3/4	Sept.	47 1/2	47 1/2	47 1/4
Avril	46 1/4	46 1/4	46 ..	Octobre	47 3/4	47 3/4	47 1/2
Mai	46 1/2	46 1/2	46 1/4	Novem.	..	..	..
Juin	46 3/4	46 3/4	46 1/2	Décem.	..	..	..

ANVERS, jeudi 28 janvier.
(Dépêche spéciale)
Calme. — 500 Rio ordinary first 21 3/4 cts.

Par câble de M. SIEGFRIED GRUNER, vice-président du Coffee-Exchange.

NEW-YORK, mercredi 27 janvier (Clôt.)

Janvier	6 60	Mai	6 75	Septembre	..
Février	6 60	Juin	6 80	Octobre	..
Mars	6 65	Juillet	6 80	Novembre	..
Avril	6 70	Août	6 85	Décembre	..

PÉTROLES

ANVERS, jeudi 28 janvier.
(Dépêche spéciale).
Tous les prix s'entendent en francs par 100 kilos.
(Cote officielle). — Calme.

	27 janv.	28 janv.		27 janv.	28 janv.
Dispon.	18 5/8	18 5/8	mars	17 5/8	17 5/8
Janvier	18 3/4	18 3/4	4 dern.	19 ..	19 ..
Février	18 ..	18 ..		..	..

Par câble de MM. SIEGFRIED GRUNER et Ce.
NEW-YORK, mercredi 27 janvier (Clôt.)
Pipelines . . . . 89 1/8 . . . . .

SAINDOUX

ANVERS, jeudi 28 janvier.
(Dépêche spéciale)
Marque Wilcox. — Calme.

	27 janvier	28 janvier
Disponible	80 .. 3/4	80 .. 3/4
Janvier	80 .. 3/4	80 .. 3/4
Février	80 .. 3/4	80 .. 3/4

Par cable de MM. SIEGFRIED GRUNER et Ce.
NEW-YORK, mercredi 27 janvier (Clôt.)

NEW-YORK				CHICAGO			
Janv.	6.45	Juillet	6.72	Janv.	6.10	Juillet	6.42
Février	6.45	Août	6.77	Février	6.10	Août	6.50
Mars	6.47	Sept.	..	Mars	6.15	Sept.	..
Avril	6.55	Octob.	..	Avril	6.22	Octob.	..
Mai	6.60	Nov.	..	Mai	6.27	Nov.	..
Juin	6.65	Déc.	..	Juin	6.35	Déc.	..

SUIFS

PARIS, 27 janvier.
Peu de changement à signaler dans la situation du marché ; les prix se maintiennent de 59.50 à 60 fr., pour le suif de place, avec des affaires peu actives.

Les suifs étrangers sont en baisse : le bœuf Plata est à 60 fr., et New-York nous envoie des cours en baisse sérieuse, soit 61 fr. pour suif prime City et prime Western.

BOURSE DE PARIS

du jeudi 28 janvier
(par voie télégraphique et par FIL SPÉCIAL)

Cours précéd.	VALEURS	Cours d'ouv.	Cours de 2 h.	Cours de clôt.
	Fonds d'Etat			
81 50	3 0/0	81 57	81 68	81 70
83 65	3 0/0 amortissable	83 80	83 85	83 75
110 52	4 1/2 1883	110 50	110 60	110 55
97 50	Italien 5 0/0	97 57	97 71	97 85
54 7/8	Extérieure 4 0/0	55 ..	55 1/32	55 1/16
81 1/4	Hongrois 4 0/0	81 ..	..	81 7/16
323 75	Egypte 6 0/0	325	325	323 75
14 20	Turc 4 0/0	14 ..	14 ..	..
510 ..	Obligations du Trésor	..	..	515 ..
100 ..	Russe 1870 5 0/0	..	..	100 ..
530 ..	Bons de liquidation 5 0/0	..	..	528 ..
	Sociétés de Crédit			
..	Banque de France	[illegible]	[illegible]	..
445 ..	Banque d'Escompte	..	..	443 75
608 75	B. Paris et d. Pays-Bas	610	610	611 25
355 ..	Banque Parisienne	..	..	355 ..
1331 25	Crédit Foncier	1332 50	1332	1335 ..
..	Crédit Mobilier	..	216 25	..
515 ..	Crédit Lyonnais	515	515	517 50
..	Créd. Général Français	..	..	..
448 75	Société générale	..	..	448 75
464 ..	Banq. J. R. P. Pays-Aut.	..	467 25	475 50
590 ..	Banque Ottoman	593 75	595	590 ..
..	Créd. Mobilier Espagn	..	87 50	..
	Chem. de f. Franc.			
1552 50	Nord act.	..	1552	1552 50
1261 25	Paris-Lyon-Médit »	1262 50	1265	1265 ..
800 ..	Est »	..	800	870 ..
872 50	Ouest »	..	..	873 75
1357 50	Orléans »	..	1368	1370 ..
1162 50	Midi »	..	..	..
	Chem. de f. Etrang.			
530 ..	Autrichiens	530	530	..
277 50	Lombards	278 75	277 50	278 75
332 50	Saragosse	332 50	332 50	332 50
	Sociétés diverses			
2171 25	Suez	2180	2185	2180 50
1532 50	Gaz Parisien	1535	..	1535 ..
580 ..	Voitures	..	..	575 ..
1080 ..	Omnibus	..	..	1100 ..
263 75	Rio-Tinto	..	265	263 ..
397 50	Panama	402 50	..	400 ..
	Obligat. Foncières			
507 ..	Foncières 500 4 0/0	..	..	508 ..
107 25	» 10e 4 0/0	..	..	107 25
572 50	» 500 f. 3 0/0	..	..	565 ..
516 ..	» 4 0/0 1863	..	..	515 ..
479 ..	» commun. 3%	..	..	478 ..
372 50	» 1877 3 0/0	..	..	374 25
463 ..	» com. 1879 3%	..	..	463 ..
456 ..	» 1879 3 0/0	..	..	457 50
	Obl. de Ch. de f. Fr.			
392 ..	Nord	..	392 50	393 ..
393 ..	Paris-Lyon-Médit. 3 0/0	..	..	..
382 75	Est 3 0/0	..	382	382 75
388 75	Ouest 3 0/0	..	384	384 ..
386 ..	Orléans	..	386 25	386 ..
383 75	Midi 3 0/0	..	..	383 75
369 ..	Nord-Est	..	..	369 ..
371 50	Bône-Guelma	..	..	372 ..
	Obligat. des Villes			
526 ..	Paris 1855-1860	..	..	526 ..
531 ..	— 1865	..	..	535 ..
410 50	— 1869	..	..	411 50
396 50	— 1871	..	..	397 ..
520 ..	— 1875	..	..	522 ..
520 ..	— 1876	..	..	521 ..
386 ..	Marseille	..	..	386 ..
102 50	Bordeaux	..	..	103 ..
97 ..	Lyon	..	..	97 ..
105 25	Lille	..	..	105 75
46 ..	Roubaix-Tourcoing	..	..	46 50
	Obligations div.			
282 ..	Départem. de la Seine	..	..	280 50
515 75	Gaz de Paris	..	..	517 ..
583 ..	Suez	..	..	583 ..
452 50	Ob. fonc. Russie (r. 5%)	..	..	451 ..

Bourse de Lille du 28 Janvier

(Par fil téléphonique spécial)

VALEURS	Compt.	Cours préced.
Lille 1860, remboursable à 100 fr.	100 ..	107 50
Lille 1863, remboursable à 100 fr.	..	105 ..
Lille 1868, remboursable à 500 fr.	..	511 75
Lille 1877, remboursable à 500 fr.	..	512 75
Lille 1884, obligations de 400 fr., 200 payés	..	395 25
Armentières	..	507 ..
Armentières 1879	..	1007 ..
Roubaix-Tourc., remb. à 50 fr. en 55 ans	..	46 50
Tourcoing 1878	..	102 50
Amiens, remboursable à 100 fr.	..	111 ..
Département du Nord	104 25	104 ..
Caisse de Lille (Verley, Decroix et Ce)	..	650 ..
— — act. nouv.	..	525 ..
C. de Roub. (Decroix, Vernier, Verley Ce)	..	550 ..
Caisse d'Esc. E. Thomassin et Ce, act. anc.	..	170 ..
— — act. n. 3, 250 fr. p.	..	275 ..
Caisse Platel et Ce	..	470 ..
Crédit du Nord, act. 500 fr., 125 fr. payés	..	480 ..
Compt. comm. Devilder et Ce act. 1,000 fr.	..	1020 ..
Gaz Wazemmes, ex-c. n° 37, act. 500 fr. p.	..	510 ..
Le Nord, assur. act. de 1,000 fr., 250 fr. p.	..	1880 ..
Un. Gén. du Nord, act. de 500 fr., 125 fr. p.	..	425 ..
Union Lin. du Nord, act. de 500 fr., tout p.	..	250 ..
Banque rég. du Nord, à Roub., act. 500 fr.	..	500 ..
Deherripon et Ce, à Tourc., act. 500 fr., t. p.	..	482 50
Compt. d'Esc. du Nord, à Roub., 250 fr., p.	..	540 ..
Soc. St-Sauv.-Arras (a. us. Grassin) 500, t. p.	..	180 ..
Tramways du Départ. du Nord (ex-c.)	..	40 ..
Caisse comm. de Béthune (A. Turbiez et Ce)	..	500 ..
Jardin Zoolog. de Lille, act. 500 fr., 250 t. p.	..	120 ..
Soc. an. Lille et Bonnières, act. 1,000 fr., t. p.	..	2065 ..
Soc. des Journ. réunis, act. 500 fr., tout p.	..	506 ..
Brache-Saint-Vaast	..	3185 ..
Denain et Anzin	..	210 ..
Obligations Nord	..	387 25
Fives-Lille, remboursables à 450 fr.	..	467 ..
Union Linière du Nord (oblig. hypot. 500)	..	250 ..
Gaz Wazemmes (1 à 2,000), remb. à 500 fr.	450 ..	450 ..

CHARBONNAGES

ACTIONS		Cours complets
Aniche (Nord) le 12e	..	8100 ..
Anzin 100e de denier	1946 75	1950 ..
Blanzy (Saône-et-L.), p. (30,000 act.)	..	1105 ..
Bruay (Pas-de-Calais)	..	8345 ..
Bully-Grenay le 6e	1315	1315 ..
Carvin	..	1755 ..
Courcelles-lez-Lens	..	150 ..
Courrières	24100	24500 ..
Campagnac	..	525 ..
Douchy	..	1755 ..
Douaisienne (act. libérée 500 fr.)	..	61 25
Dourges	..	4000 ..
Escapelle (Nord)	..	4225 ..
Epinac	..	775 ..
Ferfay (Société anonyme)	655	660 ..
Lens	..	19850
Lières (actions 500 fr. libérées)	..	38 75
Liévin	..	3350 ..
Lys supérieure	..	..
Meurchin	..	1385 ..
Marles 30 0/0 part d'ingénieur	..	18825 ..
Réty, Ferques, Hardinghem	..	103 ..
Sincey-le-Rouvray	..	35 ..
Thivencelles, Fresnes-Midi	..	75 ..
Vicoigne et Nœux	..	15000 ..

OBLIGATIONS

Mines de Blanzy (1868, remb. à 500 fr.) t. p.	..	..
— de Blanzy (1886, remb. à 500 fr.) t. p.	..	..
— Béthune 1881, remb. à 500 fr., t. p.	519 ..	519 ..
— Béthune 1877, remb. à 500 fr., t. p.	..	370 ..
— Courcelles-Lens, 1877, remb. à 500	..	500 ..
— Réty 1876, remb. à 500, tout payé	..	100 ..

Cours de clôture au comptant

Du 28 Janvier 1886

Cours précédent	VALEURS	Cours du jour
81 45 ..	3 0/0	81 45 ..
83 60 ..	3 0/0 amortissable	83 60 ..
108 10	4 1/2 0/0	108 20 ..
110 50 ..	4 1/2 0/0 1883	110 50 ..

Le Directeur-Gérant : ALFRED REBOUX.

Roubaix. — Imp. ALFRED REBOUX, r. Neuve, 17